



2 Rue Victor Hugo 25000 BESANCON

☎ : 03.81.61.98.09 Fax : 03.81.81.62.25

E-mail : ac.besancon@free.fr

Site : <http://ac.besancon.free.fr>

Permanences au local : mardi au vendredi 9 h à 12 h et lundi au mercredi 14 h à 17 h

Point public de Clairs-Soleil, 67 rue de Chalezeule : jeudi de 15 h à 16 h 30

Point public de Planoise, 6 rue Pablo Picasso : vendredi de 14 h à 16 h

Besançon le 05 mars 2004

Monsieur le Directeur,

Vous trouverez ci-joint copie de la correspondance que nous adressons à Monsieur le Président du Conseil Général du département du Doubs.

Nous portons à votre connaissance que les conséquences de la mise en œuvre des dispositions prévues par le protocole du 20 décembre 2002 de l'UNEDIC ont amenés un certain nombre de demandeurs d'emploi à consulter notre association en vue de défendre leurs intérêts.

Dans un souci de transparence nous vous remercions de nous faire savoir département par département des régions Franche Comté - Bourgogne le nombre de demandeurs d'emploi actuellement touchés par l'interruption de leur droit à l'Allocation de Retour à l'Emploi et parmi ceux-ci le nombre de bénéficiaires du droit à l'Allocation Spécifique de Solidarité.

Dans l'attente nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour AC !Besançon

Bernard SERAFINOWSKI

:

UN EMPLOI C'EST UN DROIT ! UN REVENU C'EST UN DU !